

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 7 Février 1893

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 4 février courant, a nommé M. le docteur Jean-Samuel Pozzi, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance Souveraine du 6 du même mois, M. Albert Lambert a été nommé trésorier-adjoint du Conseil de fabrique.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. la Princesse Alice a fait, vendredi, une visite inattendue à l'Orphelinat, dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. La Princesse en a rapporté la meilleure impression, quant à l'excellente impulsion qu'a su lui donner, dès son début, la sœur du Chaffaut, dont toute la population apprécie le dévouement.

Parmi les visiteurs de ces jours derniers à l'Exposition internationale ouverte à la Condamine, nous avons à mentionner M^{sr} l'Evêque de Monaco, M^{lle} Oliver, Dame d'honneur de S. A. S. la Princesse Alice, M. le baron Arthur de Rothschild.

M^{me} la comtesse de France a remis à M^{me} la baronne de Farincourt 100 francs pour l'Ouvroir de Monaco.

La voiture à moteur électrique qui a occasionné dernièrement, à Beaulieu, un accident dont la presse niçoise a rendu compte, a failli hier encore causer une catastrophe. Elle a rencontré dans l'avenue de Monte Carlo le break à quatre chevaux, qui fait la service de Monaco à Nice. Peu s'en est fallu que l'attelage effrayé n'entraînât dans la mer la voiture et les voyageurs qui s'y trouvaient. Les chevaux d'un coupé de maître ont également été pris d'épouvante à la rencontre de ce véhicule.

Le parterre qui orne la place du Casino vient d'être embelli de fleurs choisies dans les plus jolies collections des jardins de la Tour. Les jardins sont ainsi très admirés ; les lilas, les pensées et de nombreuses variétés de toutes sortes de plantes, disposés avec art, forment le plus ravissant coup d'œil qu'on puisse imaginer.

La première représentation de *Roméo et Juliette* a été, samedi, une longue et flatteuse ovation pour M^{me} Sembrich, MM. Jean et Edouard de Reszské. M^{lle} Sauvaget, MM. Illy, Desgoria et les autres artistes portés au programme se sont montrés dignes d'encadrer ces étoiles de la scène lyrique, et l'interprétation de l'œuvre de Gounod s'est ressentie de l'homogénéité d'un tel ensemble.

Leurs Altesses Sérénissimes assistaient à la représentation, et il nous faudrait une colonne de ce journal pour citer les hautes personnalités,

ainsi que les célébrités du monde artistique et littéraire parisien qui étaient présentes.

Le nombre des demandes de place pour les deux représentations de *Roméo et Juliette* est tel que l'Administration a décidé d'en donner une troisième vendredi prochain.

Lundi prochain, *Fédora*, par M^{me} Sarah Bernhardt et sa troupe.

Mercredi 15 février, la *Dame aux Camélias*.

Samedi 18, lundi 20, mercredi 22, samedi 25 février, la *Damnation de Faust*, par M^{me} d'Alba, MM. Melchisedec, Jean de Reszské, Illy, M^{lle} Virginia Zucchi.

Mardi 28 février et jeudi 2 mars, le *Prophète*, M^{mes} Richard et Laffon, MM. Jean de Reszské, Illy, Dubardy, Desgoria, Borie.

M^{me} Théo, la divette parisienne, arrivée depuis quelques jours à Nice, a été victime ces jours derniers d'un vol assez important.

Pendant son absence de l'hôtel où elle est descendue, un habile filou s'est introduit dans sa chambre et lui a volé une montre-remontoir en or, une broche avec turquoise, un oiseau-broche en diamant et deux magnifiques boutons boucle-d'oreilles, le tout d'une valeur de 20,000 francs environ.

M^{me} Théo a porté plainte au parquet de Nice et au parquet de Monaco, ainsi qu'à M. Delalonde, directeur de la police. Le service de la sûreté de la Principauté, à la suite de cette démarche, a fait des recherches qui ont abouti, hier, à la découverte de tous les bijoux dérobés.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Mercredi 8 février, à 2 heures et demie de l'après-midi, première séance de musique de chambre, avec le concours de MM. Corsanego, premier violon solo ; Violet-Steck, premier violon ; Nef, alto ; Borghini, violoncelle.

1. *Hymne autrichien* (avec variations). Haydn.
2. *Quatrième quatuor en mi mineur*. Mendelssohn.
 - A. Allegro assai appassionato.
 - B. Scherzo (allegro molto).
 - C. Andante.
 - D. Presto agitato.

Vendredi 10 février, deuxième séance.

Jeudi 9 Février 1893, à 2 heures de l'après-midi
 12^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 Sous la direction de M. Arthur STECK

Symphonie Pastorale..... Beethoven.
 A. Impression agréable à l'aspect de la nature.
 B. Scène au bord du ruisseau.
 C. Réunion joyeuse des villageois. Orage, tempête.
 D. Chant des bergers. Hymne de joie et de reconnaissance après l'orage.

Ouverture du *Roi d'Ys*..... Ed. Lolo.
 Au *Pays bleu*, suite symphonique..... A. Holmès.
 (1^{re} audition)

1. Oraison d'aurore.
 2. Une fête à Sorrente.

Per Gynt..... Edward Grieg.

- I. Le matin.
- II. La mort d'Asc.
- III. La danse d'Anitra.
- IV. La poursuite des Kobolds.

Marche des *Fiançailles de Lohengrin*.. R. Wagner.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Disputé chaudement entre 36 tireurs, le Grand Prix est échu mardi, pour la troisième fois, à M. Guidicini, tuant 14 pigeons sur 14. M. Guidicini reçoit 18,500 francs et l'objet d'art d'une valeur de 5,000 francs. C'est une Renommée en argent doré, signée Nelson.

2^e, M. Shot (Belge), 13 sur 14 ; 8,650 francs.

3^e, M. Fadini (Italien), 22 sur 23.

4^e, M. Gajoli (Italien), 22 sur 23,

Mercredi 1^{er} février

Le tir offert à la presse avait attiré bon nombre de journalistes. Quatorze d'entre eux prennent part au concours. Les prix sont attribués dans l'ordre suivant :

1^{er}, M. Lutier, du *Jockey*.

2^e, M. Bertezène, de la *Voix de Paris*.

3^e, M. Henri de Fombrune, de l'*Avenir des Chemins de fer*.

4^e, M. Lescardé (vingt journaux d'arrondissement).

Réunion très gaie et des plus cordiales.

Jeudi 2 février

Quatre-vingt-deux tireurs ont pris part au *Prix de Monte Carlo* (grand handicap libre), qui a été gagné par le prince Shirinsky, 23 sur 23, premier, battant MM. Pinson, 22 sur 23, second ; comte Venezia, 15 sur 16, troisième, et Galfon, 13 sur 14, quatrième.

Samedi 4 février

Le *Prix de Consolation* a été gagné par M. le baron de Pallandt 17 sur 17, premier, battant M. Strélok, 16 sur 17, second ; M. Blake, 9 sur 10, troisième ; M. le capitaine Harvey, 8 sur 9, quatrième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Gréville Ryan et le comte de Robiano.

Lundi 6 février

Le *Prix de la Méditerranée* a été partagé entre MM. Blake et le Comte de Larocheffoucauld ; M. Descharmays, troisième.

Les poules ont été partagées entre MM. Drevon, de Dalmas, colonel Boswalt-Preston, Brinckman, Duquesne, Baron Nivière, Comte de Robiano, Briasco.

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Carnaval de Nice elle mettra en marche, les jeudi 9 et lundi 13 février, les trains spéciaux de voyageurs suivants :

De la Bocca à Nice

Départ de La Bocca.....	11 h. 46 mat.
» Cannes.....	12 h. » »
» Golfe-Juan-Vallauris.....	12 h. 11 soir
» Juan-les-Pins.....	12 h. 17 »
» Antibes.....	12 h. 23 »
» Cagnes.....	12 h. 35 »
» Saint-Laurent-du-Var.....	12 h. 42 »
» Var.....	12 h. 47 »
» Nice, arrivée.....	12 h. 55 »

De Nice à la Bocca

Départ de Nice.....	4 h. 50 soir
» Var.....	4 h. 58 »
» Saint-Laurent-du-Var.....	5 h. 3 »
» Cagnes.....	5 h. 10 »
» Antibes.....	5 h. 22 »
» Juan-les-Pins.....	5 h. 27 »
» Golfe-Juan-Vallauris.....	5 h. 33 »
» Cannes.....	5 h. 43 »
» La Bocca.....	5 h. 53 »

De Menton à Nice

Départ de Menton.....	12 h. 5 soir
» Cabbé-Roquebrune.....	12 h. 12 »
» Monte Carlo.....	12 h. 19 »
» Monaco.....	12 h. 24 »
» La Turbie.....	12 h. 30 »
» Eze.....	12 h. 37 1 h. 21 »
» Beaulieu.....	12 h. 43 1 h. 27 »
» Villefranche-sur-Mer.....	12 h. 49 1 h. 32 »
» Nice-Riquier.....	12 h. 55 1 h. 37 »
Arrivée à Nice.....	1 h. » 1 h. 42 »

De Nice à Menton

Départ de Nice.....	5 h. 4 soir
» Nice-Riquier.....	5 h. 9 »
» Villefranche-sur-Mer.....	5 h. 14 »
» Beaulieu.....	5 h. 19 »
» Eze.....	5 h. 25 »
» La Turbie.....	5 h. 32 »
» Monaco.....	5 h. 38 »
» Monte Carlo.....	5 h. 48 »
» Cabbé-Roquebrune.....	5 h. 55 »
» Menton.....	6 h. » »

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice.— D'audacieux voleurs exploitent en ce moment les gares du P.-L.-M., depuis Marseille jusqu'à Nice.

Avant-hier, après-midi, à l'arrivée du train n° 7, en gare de Nice, un individu qui se promenait sur le quai pénétra dans un sleeping-car et s'empara d'une petite valise à bijoux appartenant à une dame.

Le coup fait, l'individu sortit de la gare, appela le pisteur de l'hôtel d'Interlaken, à qui il remit la valise, et lui dit : « Conduisez-moi à l'hôtel. »

L'inconnu n'avait pas fait dix pas qu'il était arrêté, un employé de la compagnie des wagons-lits ayant vu sa manœuvre.

Conduit au bureau du commissaire spécial des chemins de fer, le voleur déclara se nommer Charles Moss, âgé de 63 ans, et être domicilié à Londres.

Cet individu, après avoir été longuement interrogé, a été conduit en prison par l'agent Moschetti.

— Favorisées par un temps superbe, les premières fêtes du Carnaval ont été brillantes et ont attiré à Nice une foule énorme d'étrangers. Les trains de plaisir étaient bondés, et la Principauté se ressent de ce voisinage, le nombre des touristes est considérable.

Le défilé carnavalesque de dimanche a eu beaucoup de succès, les chars et les mascarades sont des plus variés.

Beaulieu. — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit la semaine dernière sur la route de Villefranche à Beaulieu.

Une voiture de remise de Beaulieu, conduisant une famille d'étrangers descendus à l'hôtel de la Métropole, se dirigeait vers Villefranche lorsqu'elle rencontra une voiture à vapeur, ce qui effraya les chevaux, qui, s'emballant, s'en allèrent vers le bord de la route. Par bonheur, le cocher, conservant tout son sang-froid, put couper les traits assez vite pour sauver les voyageurs et la voiture.

Un cheval a été blessé. Mais heureusement, il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

La Turbie-sur-Mer. — La gendarmerie du Cap d'Aglio a arrêté un individu, d'origine italienne, nommé Devitori Antoine, âgé de 43 ans, mineur, sous l'inculpation d'émission de fausse monnaie.

Cet individu s'était présenté dans plusieurs buvettes de la localité, et à différentes reprises avait cherché à émettre des pièces fausses de 1 franc à l'effigie de la République Française et au millésime de 1888.

Cet individu a été conduit au Parquet. Il a prétendu que ces pièces lui avaient été données en paiement à Cannes, où il avait travaillé quelques jours, et que s'étant aperçu qu'elles étaient fausses, la pauvreté dans laquelle il se trouvait, l'avait entraîné à en chercher l'écoulement.

Devitori a été maintenu en état d'arrestation.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le monde officiel commence à ouvrir ses salons.

Le grand chancelier de la Légion d'honneur et M^{me} Février ont donné un grand dîner suivi de réception. Très joli concert où se sont fait applaudir M^{lle} Madeleine Ten-Hava, M^{me} Thuilier-Leloir, dans un opéra comique inédit de M. Emile Pessard, où elle a joué avec beaucoup d'esprit le rôle de Pierrot, MM. Leloir, Jean Rameau, Galipaux et les frères Cottin.

Les dîners sont de plus en plus fréquents, et il en est qui ne manquent pas d'originalité. M. Camille Flammarion a réuni autour de sa table les sept planètes, personnifiées par des femmes charmantes ou des hommes connus. L'amphytrion représentait Mars, et M^{me} Emma Calvé prêtait sa grâce à Vénus.

M. et M^{me} Gavini ont donné un dîner qui a rappelé les splendeurs de leurs réceptions, lorsque M. Gavini, comme préfet des Alpes-Maritimes, donnait à Nice des fêtes dont on conserve le souvenir.

La baronne de Saint-Didier a donné un dîner suivi d'un concert improvisé, où M^{lle} Taine s'est surpassée sur l'orgue expressif de Mustel, et où la baronne Popper de Podraghy a électrisé l'auditoire en chantant merveilleusement.

Les bals sont rares.

Il y en a eu un très beau chez M^{me} Gulbay, boulevard Malesherbes. On a dansé également chez M^{me} de Moreira et chez M^{me} Gandolfi. Il y a eu *raout* chez M^{me} Finali et réception où affluaient les notabilités politiques et mondaines chez la princesse Jeanne Bonaparte, marquise de Villeneuve.

Chez la baronne Morio de l'Isle, l'amusante saynète d'Offenbach, *Lischen et Fritschen*, a été remarquablement interprétée par M^{lle} de Landersy et M. Royer; M. de Cognart a dit fort spirituellement plusieurs monologues.

A la demande de ses amis intimes, la princesse Alexandre Bibesco, qui garde encore le deuil, a joué, dans un cercle choisi, avec perfection, sur le piano, plusieurs œuvres de Beethoven avec M. White, le grand violoniste, comme partenaire.

Les matinées musicales font de plus en plus fanatisme. Chez M^{me} M. Sulzbach, la maîtresse de la maison, M. Le Lubez, M. Millot, M^{lle} Wyns ont admirablement chanté.

Chez M^{me} Péan, femme de l'éminent chirurgien, grand succès pour M^{me} Jeanne Marcy, de l'Opéra, qui a chanté plusieurs morceaux de *Mireille*.

Très brillante matinée chez M^{me} Ferrari, qui est une des meilleures pianistes de Paris. On a applaudi chaleureusement son admirable talent, ainsi que celui de MM. White et Casella. M^{me} Bataille a fait applaudir sa voix et son style. M. Plan a dit des monologues avec beaucoup d'art.

M. le duc de Broglie a repris, dans son hôtel de la rue de Solferino, ses réceptions du mercredi où ne sont admis que les hommes. Les sénateurs et les députés de la droite s'y rencontrent avec des membres de l'Institut et des littérateurs d'élite.

Concert chez M^{me} de Kermaingant où l'on a entendu M^{lle} de Bériot sur le piano, la voix de ténor de M. Blache, la voix de baryton de M. Morel, deux amateurs distingués et M^{me} Delpuech qui a rendu avec beaucoup de style l'air de Célémène du *Cid*.

Les six réceptions de M^{me} Diemer, qui sont les plus belles soirées musicales de Paris, sont fixées au 16 février, aux 6, 15, 29 mars, 12 et 26 avril.

La duchesse de Bellune, pour inaugurer les grandes réceptions de son hôtel de la rue Legendre, donnera une matinée artistique le 11 février.

Le même jour, grands bals chez M^{me} Carraby et M^{me} Gaudin.

Le 13 février on dansera chez M^{me} Heney.

Le 8 février, soirée musicale chez la baronne de La Tombelle.

Les mariages prochains ont donné lieu à quelques réunions.

Brillante soirée chez M^{me} Friant, veuve de l'intendant général, à l'occasion du mariage de son neveu, M. Ernest Caille, avec M^{lle} Camille Allard. On a beaucoup applaudi M. Devriès, de l'Opéra, M^{lles} Long, Sidul et Rabuteau.

Très belle matinée chez le marquis et la marquise de Villeneuve-Bargemont, née de Rohan-Chabot, pour la signature du contrat de mariage de M^{lle} de Villeneuve-Bargemont, leur fille, avec le comte d'Ouvrier Bruniquel, lieutenant au 10^e dragons.

Nous apprenons le mariage de M. le comte de Villeneuve, ancien ministre plénipotentiaire du Brésil, très apprécié de la haute société parisienne, avec M^{me} Antonini y Diez.

M^r Bonnefoy, évêque de la Rochelle, bénira, en l'église de la Madeleine, le mariage de M. François de Lestapis, sous-directeur des Haras, avec M^{lle} Geneviève Vaney.

Autres mariages prochains :

Celui du comte Baudoin du Bourg avec M^{lle} Berthe Imbarlty ; celui de M. Guillaume de Boulray avec M^{lle} de Hautecloque ; et celui du comte Edouard Vandal, avec M^{lle} Mathilde Brady.

Le Théâtre-Lyrique, qui vient de ressusciter sur la scène du Théâtre de la Renaissance, a débuté par une œuvre originale *Madame Chrysanthème* dont le livret est calqué sur le livre si poétique de Pierre Loti et dont la musique, composée par Messenger, est très bien faite. L'ensemble de la troupe est bonne : M. de Laquerrière est un excellent ténor, MM. Jacquin, Lamy et M^{lle} Guy sont des artistes de valeur.

Les Variétés ont un succès de rire avec le *Premier mari de France*, d'Albin Valabregue, vaudeville plein d'esprit, d'entrain et de détails amusants. M^{me} Mathilde est fort gaie, M^{lle} Lender, fort jolie ; M^{lle} Auguez, fort avenante ; MM. Albert Brasseur, Cooper et Baron sont étourdissants.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Voici un moyen de désinfection original et peu coûteux, et qui, depuis plusieurs années, est employé avec succès.

Ce système de désinfection a pour base l'essence de térébenthine du commerce, un produit qu'il est facile de se procurer chez tous les épiciers.

Une seule goutte jetée dans les fosses d'aisance, de temps en temps, suffit pour faire disparaître toute mauvaise odeur.

Il en est de même pour le nettoyage des évier et des ruisseaux ; quelques gouttes dans un seau, un lavage et l'assainissement est obtenu. (Cosmos).

D'après l'*Annual of the Fishery board for Scotland*, on a observé plus de cent exemples affirmant la grande fécondité des poissons de mer. On a évalué le nombre des œufs pour 39 espèces. Ce nombre varie beaucoup suivant l'âge et la taille des sujets. La lingue (*molva vulgaris*) est l'espèce qui produit la plus grande quantité d'œufs, soit de 20 à 30 millions pour les individus moyens et grands.

La lyre (*trigla lyra*) n'en a que quelques centaines. Le mâle en prend soin, et les place dans une poche située près de son abdomen.

La morue (*morrhua vulgaris*) a 2, 3, et jusqu'à 7 ou 8 millions d'œufs.

Le merlan noir (*gadus virens*) en a 4, 5, 7 ou 8 millions.

Chez le hareng (*clupea harengus*), leur nombre s'élève de 20 à 50,000.

Le turbot (*rhombus maximus*) est aussi très fécond, il a depuis 3 ou 4 jusqu'à 9 ou 10 millions d'œufs.

La limande (*pleuronectes limanda*) n'en pond que de 30 à 60,000.

Le flet commun (*pleuronectes flesus*) en produit bien davantage proportionnellement à sa taille. Le nombre de ses œufs est de 500,000 à 1 million et demi.

La sole (*solea vulgaris*) est très productive. Mais, comme pour beaucoup d'autres espèces, on n'a pas encore évalué la quantité de ses œufs.

PARADOXES ANATOMIQUES SUR LE CŒUR. — Quand nous disons : *J'ai mal au cœur, cela me soulève le cœur*, nous déplaçons le siège des impressions que nous éprouvons pour les rapporter à un organe qui leur est complètement étranger.

Est-il plus vrai de dire que telle odeur réveille, stimule le cœur ?

Nous donnons au cœur le courage :

Rodrigue, as-tu du cœur ? (CORNELLE).

la mémoire :

Ce souvenir est passé dans mon cœur.

l'amour :

Mon cœur, pour vous chercher, volait loin devant moi (RACINE).

tous les sentiments affectueux :

Les grandes pensées viennent du cœur
(VAUVENARGUES).

Dans le cœur, nous localisons notre âme tout entière :
Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur
(RACINE).

Nos pensées les plus intimes :

L'homme discret a le cœur sur la main. Sommes-nous gais, nous rions de tout notre cœur; si nous sommes tristes, nous avons le cœur gros. Un spectacle attendrissant nous saigne le cœur, une noble action nous dilate, nous épanouit le cœur.

Le vocabulaire de la galanterie nous enseigne qu'on peut être *joli comme un cœur*.

Le cœur est encore synonyme du milieu d'un tout quelconque : *le cœur de Paris, le cœur de l'été*, etc.

N'est-ce pas là le plus bizarre de ces différents paradoxes anatomiques?

Ajoutons, pour compléter cette énumération, que les poètes grecs et latins ont presque tous indiqué le cœur comme siège de l'amour, qu'Aristote et Pline lui ont attribué l'intelligence, Lusitanus la joie, Riolan la colère. Cela ne semble pas si singulier, quand on voit, en 1848, le docteur Rayer tendant à établir, dans un mémoire, qu'un certain nombre d'oiseaux domestiques, plus ou moins ardents pour l'acte reproducteur, tels que le coq, le faisán, le pigeon, le canard, sont souvent atteints de maladies du cœur; quand on voit ce médecin se demander, à ce propos, s'il n'existe pas une relation évidente entre les passions amoureuses et ces lésions.

(Journal de la Santé.)

LA GRACE DE LA TOURNURE. — La grâce de la tournure dépend en grande partie du mouvement des épaules et de l'effacement des omoplates. Une des choses les plus difficiles est de se tenir debout avec aisance. Beaucoup de femmes semblent gracieuses lorsqu'elles sont assises ou qu'elles marchent; si elles se tiennent debout, leur attitude laisse beaucoup à désirer. Se tenir gracieusement debout a un grand charme qui ne dépend pas entièrement de la jolie tournure, ni de la grâce qu'on peut avoir en marchant. Pour l'obtenir, les épaules effacées sont nécessaires. Les épaules effacées sont avantageuses même pour les fortes statures. C'est un fait avéré qu'en général les fortes femmes se tiennent plus gracieusement que les femmes frêles. Chez ces dernières, le poids du corps passe d'un pied à l'autre pied et, à chaque changement, les hanches perdent leur équilibre. Les épaules tombent légèrement en avant, cet exemple est suivi par la tête et peu à peu tout le corps participe au mouvement.

Il y a très peu de femmes qui puissent se tenir debout avec grâce pendant quelques instants; et celles qui le peuvent, on les trouve bien plus chez les femmes de la basse classe que chez celles de la classe cultivée.

Il y a chez la fille des champs, la laitière, etc., une aisance que l'on rencontre rarement chez ses sœurs de haute classe ou de naissance distinguée, qui ont les pieds serrés dans des bottines, les doigts de pied crispés et une haute opinion d'elles-mêmes. C'est pourquoi chez les citadines le charme a besoin d'être cultivé.

D^r J.

Un des avocats les plus distingués du barreau de Lyon, l'honorable M^e Gourju, vient de faire paraître, dans le *Moniteur Judiciaire*, des articles fort intéressants sur les machines à écrire.

Ces machines existent depuis longtemps chez les Américains et tendent de plus en plus chez eux à remplacer l'écriture à la plume. Un jour viendra où elles remplaceront presque complètement, dans notre pays comme en Amérique, l'écriture à la plume, sauf peut-être pour les communications de l'intimité.

Il faut remarquer pour le choix des machines que les Américains et les Français ne doivent pas se placer au même point de vue.

Notre langue, qui est peut-être de toutes les langues civilisées la moins « accentuée » à la prononciation, est au contraire celle qui possède le plus grand nombre de caractères matériellement munis d'un « accent » ou compliqués par quelque accessoire, cédille, tréma, diph-tongue, etc. En tout cas, c'est certainement une de celles qui en comportent le plus. Il s'ensuit que tel nombre de

touches et tel dispositif qui sont amplement satisfaisants et riches pour des Anglo-Saxons deviennent parfaitement pauvres et insuffisants pour les praticiens de notre langue.

Dans un intéressant travail publié dans le dernier numéro des « Archives de Neurologie », MM. Charcot et Magnan donnent de curieux détails sur cet étrange état mental des dégénérés qu'ils ont appelé l'*onomatomanie*.

Cette manie est caractérisée par l'obsession, la recherche angoissante des mots, souvent par la crainte superstitieuse de certains termes et de certaines locutions; elle s'accompagne parfois de sensations physiques provoquées par les mots, devenus de véritables corps étrangers. Les mots et les bruits deviennent des substances indigestes, qui s'introduisent par la bouche et s'accumulent dans l'estomac, donnant le sentiment pénible qui suit un repas trop copieux et provoquant des efforts de vomissement.

Une de leurs malades avait ainsi toujours l'estomac rempli et chargé du bruit des sifflets de chemin de fer qu'elle entendait. Les mots lui venaient dans la bouche; il lui semblait qu'elle les avalait comme des aliments solides. Si elle ne s'empessait de les cracher, soit à terre, soit dans son mouchoir, ils pénétraient dans l'estomac; elle avait une véritable indigestion et vomissait même quelquefois.

Cette manie s'accompagne généralement d'autres perversions; folie du doute, crainte du toucher, etc.

MM. Charcot et Magnan citent un comble, un fait de cette crainte du toucher. Une dame qui avait été mordue par un chat avait été prise particulièrement de la crainte du chien enragé. Elle en était arrivée à ne plus oser toucher son porte-monnaie parce qu'il avait été touché par sa bonne, qui avait touché un canapé, sur lequel était assise une demoiselle qui avait été mordue par un chien.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco.

EXTRAIT D'ACTE DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré.

Il a été formé entre :

1^o M. Juste CENTOZ, limonadier-restaurateur;

D'une part.

2^o Madame Marie-Virginie CENTOZ, aussi limonadière restauratrice, veuve de monsieur Pierre FIOUPE, ayant agi tant en son nom personnel que comme tutrice légale de M. Louis FIOUPE, son fils mineur.

3^o Et mademoiselle Justine-Philomène FIOUPE, célibataire majeure, sans profession.

Demeurant tous à Monaco, avenue de la Gare, n^o 10.

D'autre part.

Une Société en nom collectif, pour l'exploitation du commerce de limonadier et restaurateur dans une maison située à Monaco, avenue de la Gare, n^o 10, connu sous le nom de « Café-Restaurant du Siècle ».

Cette Société est contractée pour une durée de vingt ans, ayant pris cours le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-douze, pour finir à pareille époque de l'année mil neuf cent douze.

Le siège de la Société est à Monaco, avenue de la Gare, n^o 10.

La raison sociale est : « Veuve FIOUPE et CENTOZ ».

Madame veuve FIOUPE et monsieur CENTOZ feront usage de la signature sociale, mais ils n'obligeront la Société que pour les affaires l'intéressant.

En conséquence, tous billets, lettres de change et généralement tous engagements exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Les pertes seront supportées et les bénéfices seront partagés, moitié par monsieur CENTOZ, et moitié par madame veuve FIOUPE et ses enfants.

Le fonds social est fixé à la somme de quarante mille francs, valeur attribuée au fonds de commerce ci-dessus désigné, avec tout ce qui en dépend, et dont l'exploitation fait l'objet de la Société en question, lequel fonds de commerce appartient indivisément aux associés.

Le dépôt d'une expédition dudit acte a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le sept février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait :

Signé : L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
rue du Tribunal, 2, Monaco

Aux termes d'un contrat passé devant M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, monsieur Paul-Ernest GALLERAND, ancien inspecteur de la Compagnie Générale des Eaux, à Monaco, propriétaire, et madame Alexandrine PLÉSENT, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, notaire à Monaco, ont acquis de : 1^o monsieur Guillaume-Marc MEYNARD, rentier, demeurant à Paris; 2^o et monsieur Joseph-Alexandre MEYNARD, rentier, demeurant au bourg et commune de la Chapelle-sur-Loire (Indre-et-Loire), et pour lesquels domicile est élu à Monaco, en la même étude.

Une propriété située à Monaco, quartier des Révoires, comprenant un petite villa en forme de chalet, appelée *Villa Brimborion* et terrain, le tout d'une contenance d'environ quatre cent six mètres carrés, porté au cadastre sous le numéro 384 partie de la section B, et confinant : du levant, à monsieur Chinetti; du couchant, aux consorts Crovetto; du midi et du nord, à une route créée par les consorts Crovetto.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal de **dix-huit mille francs**.

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 7 février 1893.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
rue du Tribunal, 2, Monaco

VENTE DE BIEN DE MINEURS

A VENDRE

Le sept mars mil huit cent quatre-vingt-treize, à neuf heures du matin, devant monsieur le Chevalier DE LATTRE, Président du Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

L'immeuble ci-après désigné, appartenant indivisément à : 1^o Marie-Louise-Lucie CROVETTO; 2^o Etienne-Claude-Joseph-Albert CROVETTO; 3^o Félix-Emmanuel-Joseph CROVETTO, frères et sœur, enfants mineurs du sieur Louis CROVETTO, décédé, et de la dame Elisabeth BŒUF, restée sa veuve; 4^o Albert-Louis CROVETTO; 5^o Dévote-Joséphine CROVETTO, épouse REYNIER, leurs frère et sœur majeurs;

Et, pour l'autre moitié, au sieur Joseph CROVETTO, leur oncle, et subrogé tuteur desdits mineurs.

Sur la poursuite :

1^o De la dame Elisabeth BŒUF, veuve CROVETTO, tutrice légale de ses enfants mineurs;

2^o Des frère et sœur CROVETTO, majeurs;

3^o Et du sieur Joseph CROVETTO.

Ces trois derniers se réunissant volontairement, et pour éviter des frais, à la tutrice des mineurs sus nommés, pour faire procéder à la vente dont s'agit.

Tous propriétaires à Monaco, y demeurant, et ayant M^e Valentin pour défenseur, en l'étude duquel ils ont élu domicile.

En présence du sieur Louis AJANI, propriétaire et entrepreneur de travaux publics, demeurant aussi à Monaco, subrogé tuteur *ad hoc* desdits mineurs.

DÉSIGNATION :

UNE PARCELLE DE TERRAIN

située à Monaco, au quartier des Révoires, d'une superficie de quatre cent dix mètres quatre-vingt-dix déci-

mètres carrés, longeant le lot numéro trois au nord, entourée de la route, pour tout le surplus, et désignée, sous le numéro quatre, au plan de la propriété dont la vente a été autorisée par le jugement ci-après énoncé.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-dix, qui a homologué une délibération du conseil de famille desdits mineurs, tenue, le trente juillet précédent, sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix de cette ville; l'un et l'autre dûment enregistrés.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

La mise à prix a été fixée par le jugement susénoncé à la somme de *soixante-dix francs* le mètre carré, soit, pour la parcelle présentement mise en vente à la somme totale de **Vingt-huit mille sept cent cinquante six francs**, ci **28,756 francs**.

M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, donnera tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, défenseur soussigné, à Monaco, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-treize.

Signé : L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-treize, fol. 47 verso, case 4^e. Reçu un franc.

Signé : BERTONI.

Par acte sous seing privé, en date du quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-treize, le sieur ANTOINE PIROVANO a acquis du sieur EUGÈNE MORANZONI le fonds de commerce et restaurant que ce dernier exploitait à Monte Carlo, rue Paradis, derrière l'hôtel Victoria, sous le nom de *A la Ménagère* et qui portera désormais le nom de *Buvette et Restaurant Milanais*.

Les oppositions, s'il en existe, seront reçues entre les mains de l'acquéreur dans la huitaine.

M. Alexis SAINSON — M. et M^{me} Victor AZAN — M^{lle} Blanche AZAN — M. Louis VIARA — les familles SAINSON — AZAN — VIARA — HORNECKER et WÆCKEL, remercient vivement les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame veuve SAINSON
Née HORNECKER

et les informent qu'une Messe sera dite pour le repos de son âme, le jeudi 16 courant, à 8 h. 1/2, en l'église Sainte-Dévote.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

1^{er} Février 1893

SOMMAIRE

MAURICE GUILLEMOT. — *L'Exposition des Beaux-Arts de Monte Carlo*, avec une vue du Palais des Beaux-Arts, et des reproductions des œuvres de MONTENARD, ALBERT AUBLET, CLAIRIN, EDMOND YON, AGACHE, GYP, UHDE.
PERCILLAC. — *Libres chroniques*.
MANOEL DE GRANDFORT. — *Fin de siècle*.
CLARINE LUX. — *Mes Bêtes*, avec dessins et aquarelles de Jules ADELIN, LÉON BARRILOT, Edouard DETAÏLE, Richard RANFT, JOSÉ MARIA DE HEREDIA. — *Malaguena*.
JEAN AICARD. — *Sonnet*.
UN FLANEUR. — *Mes Idées*.
ALTER EGO. — *Au Jour le Jour*.
M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

PRIX DES ABONNEMENTS

UN AN 30 francs
UN NUMÉRO 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé photo-typique Conso, de Nice.

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

Reproduction interdite

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 janvier au 5 février 1893

SAINT-TROPEZ, b. Charles, fr., c. Allègre, sable.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero, id.
ID. b. Indus, fr., c. Albert, id.
CANNES, b. Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume, id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone, id.
NICE, yacht à vap., Saint-Louis, fr., c. Giraud, passagers.
ID. yacht à vapeur, Séréda, amér., c. Gordon-Bennett id.

Départs du 30 janvier au 5 février

NICE, yacht à vap., Séréda, amér., c. Gordon-Bennett, passag.
ID. b. Saint-Louis, fr., c. Giraud, id.
SAINT-TROPEZ, b. Charles, fr., c. Allègre, sur lest.
ID. b. Marie, fr., c. Ferrero, id.
ID. b. Indus, fr., c. Albert, id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume, id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone, id.
NICE, yacht à vap., Eros, fr., c. Dejoie, passagers.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

A MONTE CARLO

Ouverte de 9 heures à 5 heures et demie

PRIX D'ENTRÉE : 1 franc

DONNANT DROIT A UN BILLET DE TOMBOLA

CATALOGUE ILLUSTRÉ : 2 francs

Concerts. — Mercredi et Vendredi.

Matinées enfantines. — Dimanche, Mardi et Jeudi.

Tableaux de MM. Gérôme, Carolus Duran, A. Aublet, Brozik, Makowsky, Corcos, Demont, Duez, Falero, Français, Haité, de Uhde, Liebermann, Vuillefroy, Ziem, Clara, Montalba, Gyp, etc.

Pour la vente des œuvres d'art, s'adresser au bureau du Commissariat.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1883; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES,
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
30	768.2	68.2	67.6	68.3	68.7	9.5	10.2	10.2	9.6	9.2	85.2	E, N E calme, modéré	Couvert
31	70.3	70.5	70.2	70.2	70.3	9.5	11.6	12.2	10.5	10.2	84.2	Calme, S O léger	Nuageux beau
1	67.2	64.3	61.3	60.7	61.2	10.6	12.2	12.7	11.4	10.2	67.2	S, S O modéré	Couvert
2	64.2	61.3	63.4	62.8	61.3	11.4	13.4	13.6	11.4	10.2	64.2	Calme	Beau
3	57.4	58.2	58.3	59.7	60.7	10.5	12.2	12.8	12.2	11.5	85.2	E, N E mod., S, S O léger.	Nuageux
4	63.7	64.2	64.2	64.9	65.6	10.5	11.8	11.2	9.2	7.5	61.2	E, N E modéré, calme	Nuageux, couvert, pluie
5	68.8	69.5	70.2	71.2	71.5	7.2	8.6	7.9	6.2	5.5	59.2	E, N E modéré, fort	Nuageux, beau
DATES		30	31	1	2	3	4	5					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		Minima								Pluie tombée : 0 ^{mm} 2	

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

Le *Figaro Illustré* de février (n° 35) vient de paraître sous une exquise couverture, signée Albert Lynch.

Le sommaire de ce numéro, tout particulièrement brillant comme illustrations et comme couleur, nous dispense de commentaires. Nous signalerons seulement, au point de vue de la curiosité historique, l'article de M. le marquis de Hers, sur la *Journée du 24 février 1848*. A noter aussi, une gracieuse et toute poétique nouvelle, *La Petite fille de Grisélidis*, par le vicomte Henri de Bornier, le nouvel académicien.

Gouter en famille, par Laurent-Desrousseaux. (Expédition de la Société Internationale). — *La Vie artistique*, par Armand Dayot; Alfred Gauvin, les Sculpteurs d'un livre de Gustave Gofroy, etc. — *L'apothéose du travail*, cadre en fer forgé, par Alfred Gauvin. — *Nos gravures*, par L. — *Les livres*, par R. M.; illustration pour « Le Capitaine Parquin », par F. de Mirbach. — *L'île adoptive*, par Georges Rodenbach; illustrations en couleurs de Henri Cassiers. — *La petite fille de Grisélidis*, par Henri de Bornier; illustrations en couleurs de Toffani. — *Le 24 février 1848*, par le marquis de Flers; illustrations de V. Adam, Andrieux, Raffet, Staul, etc. — *Et avec ça, Madame?* par Paul Foucher; illustrations en couleurs de Jules Girardet.

Fac-simile de tableaux hors texte :

La petite fée, par A. Forestier. — *Un cadeau*, par Léon Girardet.

COUVERTURE : *Frimas*, par Albert Lynch.

Un numéro, 3 francs

Le *Journal la Santé* paraît tous les dimanches depuis dix ans, et en 32 pages avec gravures dans le texte. Il traite toutes les questions qui intéressent la santé publique. Sa lecture est instructive, attrayante et à la portée de tous.

Un comité médical composé d'éminents spécialistes, donne des consultations gratuites aux abonnés par la voie du journal. Les abonnés seuls ont droit à ces consultations.

Moyennant 2 francs, ajoutés au prix de l'abonnement, on a droit à la prime :

Le *Dictionnaire des maladies*, par le docteur J.-B. Dubois, 12^e édition, considérablement augmenté et richement relié, le seul ouvrage écrit pour le grand public, qui donne la liste complète et la description de toutes les maladies et qui indique le traitement pour chacune d'elles. Livre indispensable pour les familles.

L'abonnement est de 6 fr. par an pour la France, et de 8 fr. pour l'étranger. (Ajouter 50 cent. pour recevoir la prime franco).

On s'abonne en envoyant mandat, bon ou timbres-poste français à l'administration du *Journal de la Santé*, 5, boulevard Montmartre, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1893